

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

COMPTE-RENDU – RENCONTRE DU 22 FÉVRIER 2018

RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC LEWIS, SECRÉTAIRE CVAP

**Étaient présents :**

M. Angenot Francis-Olivier	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
Mme Boucher-Kirouac Joelle	Firme TACT
Mme Brodeur Caroline	Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
Mme Hamelin Geneviève	Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou
M. Hudon Ghislain	Représentant, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
Mme Lemieux Marie-Ève	Conseillère en environnement, Administration Portuaire de Québec
Mme Lévesque Mélanie	Administratrice, Conseil de quartier de Maizerets
M. Lewis Frédéric	Secrétaire, Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
M. Riffon Joël	Professionnel, Direction de Santé publique
M. Métivier Anick	Directeur, relation avec la communauté, Administration Portuaire de Québec
Mme Plante Mélanie	Contrôle, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC)
M. Samson Alain	Président du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire
Mme Smith Jacquelyn	Représentante-substitut, Conseil de quartier Vieux-Limoilou

M. Vallée Jean-François	Conseil de quartier de Lairer	
Mme Verreault Sylvie	Division de la qualité du milieu, Ville de Québec	
Mme Verreault Suzanne, Présidente	Conseillère municipale — district de Limoilou, responsable de l’environnement et du développement durable	
<b>Étaient absents :</b>		
M. Saucier Nicolas	Vice-président, Conseil de quartier Saint-Roch	
Mme Fontaine Catherine	Secrétariat à la Capitale-Nationale	
<b>ORDRE DU JOUR</b>		
1. Mot de bienvenue et présentation des membres		5
2. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 23 novembre 2017.		10
3. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 01 février 2018.		10
4. Suivis des dossiers – 02 février 2018.		50
• Projets de lettres d’invitation – Conseil de quartier chute - Montmorency		
• Projet de lettre de remerciement - Glencore		
• Visite du centre de coordination d’ASL et capitainerie de l’APQ		
• Invitations à Initiative citoyenne de vigilance du port de Québec.		
• Collection des comptes rendus personnels de la visite des installations de Glencore		
• Règlements généraux		
5. Suivi d’information de l’APQ.		50

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation : Modifications au modèle d'affaire de Beauport 2020</li> <li>• Présentation : Nouveau projet</li> <li>• Présentation : Fondement des défenses de l'APQ relativement aux recours collectifs.</li> <li>• Impact du camionnage suite à l'arrivée d'un nouveau client</li> <li>• Tableau de suivi des demandes faites à l'APQ</li> </ul>	
6. Suivi d'information du MDDELCC.	10
7. Suivi d'information DSPublique.	10
8. Plan d'action.	1
9. Correspondances reçues.	1
10. Fréquentation du site Internet	1
11. Autres sujets.	1
12. Calendrier des rencontres à venir	1
13. Fin de la rencontre.	1
Temps de rencontre total estimé (heure décimale)	2,52

Abréviations : VQ = Ville de Québec; SCN = Secrétariat de la Capitale nationale; MDDELCC = ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; APQ = Administration portuaire de Québec, ACÉE : Agence canadienne d'évaluation environnementale, ÉIE : étude d'impact environnementale

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<b>1. Mot de bienvenue et présentation des membres</b>				
<p>La séance débute à 18 : 11.</p> <p>Mme la présidente présente adresse un mot de bienvenue et des remerciements à l'assemblée.</p> <p>Elle souligne la présence de Mme Mélanie Plante, directrice au contrôle régional du MDDELCC, celle de Mme Marie-Ève Lemieux, conseillère en environnement auprès de l'Administration portuaire de Québec, ainsi que celle de Mme Joelle Boucher-Kirouac, de la firme TACT.</p> <p>Des membres informent le comité qu'ils ne pourront demeurer au-delà de 21 h 30.</p> <p>La proposition d'ordre du jour est discutée et acceptée en avançant la partie des deux présentations.</p>				
<b>2. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 23 novembre 2017.</b>				
Ce compte rendu sera maintenant porté au site Internet.		Porter au site Internet	Secrétaire.	Rapidement.
<b>3. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 2 février 2018.</b>				
Ce compte rendu sera maintenant porté au site Internet.		Porter au site Internet	Secrétaire.	Rapidement
<b>4. Suivis des dossiers – 2 février 2018.</b>				
Le secrétaire présente les suivis réalisés.				

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Relativement au projet de lettre d'invitation au Conseil de quartier chute – Montmorency la lettre a été expédiée, un contact verbal a été établi avec la présidente du conseil de quartier et des représentants/substituts seront désignés.</p> <p>Relativement au projet de lettre visant à remercier l'entreprise Glencore; la lettre a été expédiée.</p> <p>Relativement à l'invitation à Initiative citoyenne de vigilance du port de Québec de présenter les éléments d'argumentaire de sa poursuite; l'invitation à été lancée selon les modalités convenues. Aucun avis de réception ou de suite n'y a été donné.</p> <p>Relativement à la visite du Centre de coordination de QSL et de la Capitainerie de l'APQ. L'APQ ayant eu de disponibilités durant les prochaines semaines, la plage réservée par le secrétaire au calendrier a été libérée. Il est convenu que l'initiative est pour l'instant entre les mains de l'APQ.</p> <p>Relativement à la compilation des participants sur un retour de l'activité de visite des installations de Glencore s'étant déroulée le 21 novembre 2017, le représentant du conseil de quartier de Saint-Roch avait proposé de faire un résumé et de le partager ensuite aux membres participants pour bonification, le secrétaire procédant à la diffusion. Le représentant étant absent, ce suivi demeure en suspend.</p> <p>Concernant le dossier des règlements généraux, le document n'a pas été retouché et est toujours dans l'attente d'une disponibilité des membres à travailler sur cet objet durant leur rencontre.</p>	<p>Remettre à l'ordre du jour de la rencontre de mars.</p>	<p>Secrétaire et représentant du CQ Saint-Roch.</p>	<p>Lorsque prêt.</p>
<p><b>5. Suivi d'information de l'APQ</b></p>				

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Le représentant de l'APQ présentera les précisions apportées au projet Beauport 2020 et les ajustements proposés pour l'exploitation du site de Beauport 2020. La présentation est disponible en ligne sur le site de l'APQ dans la section suivante :</p> <p><a href="http://www.portquebec.ca/projects/a-propos-du-port/developpement/projets-davenir/agrandissement-secteur-beauport">http://www.portquebec.ca/projects/a-propos-du-port/developpement/projets-davenir/agrandissement-secteur-beauport</a></p> <p>Elle s'intitule « PRÉSENTATION AJUSTEMENTS BEAUPORT 2020 ». Y est aussi disponible un cahier de consultation.</p> <p>Certains membres aimeraient que soit mise en contexte l'annonce d'autres projets similaires dans le St-Laurent et s'interrogent sur la validité du modèle d'affaire de l'APQ.</p> <p>Le représentant rappelle que, comme lors de la première mouture et sa présentation auprès des parties prenantes, il est accompagné par la firme Tact pour la prise de notes.</p> <p>C'est sans obligation de l'ACEE que l'APQ décide de rencontrer à nouveau les parties prenantes pour colliger les nouveaux questionnements qui demandent des précisions afin de compléter le corpus de questions soumis par l'agence. Le représentant de l'APQ rappelle la journée de porte ouverte du 21 février qui se déroule hors du processus de consultation régulier de l'ACEE.</p> <p>Le représentant rappelle que les questions de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) ont été reçues en avril. L'ACEE et les experts ont émis 360 questions, avec les commentaires et les sous-questions, le total de justifications et de réponses à élaborer atteint 883. Les réponses seront fournies avec les rectifications de concordances au scénario d'exploitation précisé.</p> <p>Après plusieurs rencontres techniques avec l'ACEE, durant l'été, l'APQ a complété</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>diverses études et recherches économiques et commerciales permettant de raffiner le portrait d'exploitation et certains éléments techniques.</p> <p>Le projet n'a pas changé d'emplacement, il est toujours du côté du secteur de Beauport. Le scénario hypothétique d'exploitation vrac solide / vrac liquide / conteneurs en proportion 1/3 - 1/3 - 1/3 initialement proposé à l'agence a pu être précisé. L'APQ est revenu sur les raisons qui avaient mené à l'élaboration d'un scénario hypothétique afin de bien respecter les attentes de l'ACÉE en début de processus.</p> <p>La longueur initiale de la ligne de quai de 610 m de long demeure inchangée pour une superficie totale de 17 hectares.</p> <p>Les composantes de projet relatives au brise-lame et à la recharge de la plage avec les sédiments ont été retirées, ce qui génère une empreinte moindre que celle de la première mouture du projet et ne génère pas d'empiètement sur la plage et les battures durant les travaux. L'impact dans l'habitat du poisson pour l'ensemble du projet s'en trouve amoindri. Il en est de même pour les impacts potentiels sur les activités nautiques à la Baie de Beauport durant la phase de construction de Beauport 2020.</p> <p>Plusieurs firmes spécialisées en intermodalité et en étude de marché, dont Mercator International et Advisian Worley Parsons, se sont penchées sur le projet Beauport 2020 à la demande de l'APQ. L'objectif étant d'identifier l'avenue la plus rentable pour Beauport 2020. En décembre, il semble que le meilleur taux de réussite serait un port de conteneurs. Il s'en est donc suivi une étude de marché auprès des gestionnaires de flottes de conteneurs.</p> <p>D'entrée de jeu, on évalue les possibilités d'un tel terminal de conteneurs d'une capacité maximale d'accueil de 10 000 conteneurs de 20 pieds. Le potentiel est d'environ 500 000 conteneurs annuellement. En comparaison, Montréal</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>manutentionne 1.5 million de conteneurs par ans.</p> <p>On met en contexte les tendances internationales et les modifications apportées au canal de Panama et qui influencent à la hausse la dimension des navires qui arrivent en Amérique du Nord. En ce moment, Montréal, avec ses conteneurs, dessert la région des Grands Lacs ainsi que le centre du Québec. Beauport 2020, pour sa part, serait une option complémentaire pour des navires qui ne peuvent rejoindre MTL. Si cette opportunité ne leur est pas offerte, il y a possibilité de perte de part de marché au profit des ports situés sur la Côte Est américaine.</p> <p>Selon les études obtenues, les retombées économiques locales sont accrues; moins de manutention pour une valeur marchande unitaire plus élevée, moins d'investissement en termes d'infrastructures et moins d'incertitudes liées aux marchés puisqu'il s'agit en grande majorité de produits finis destinés à la consommation, et non pas des matières premières. Une diversification bonifiée des sources potentielles de revenus pour le Port.</p> <p>D'ailleurs, pour cette raison, il va sans dire que les préoccupations sont moindres relativement au transport de par conteneurs vs les autres types de produits (vrac solide et vrac liquide).</p> <p>Les quatre grues-portiques envisagées pour le terminal ainsi que tout l'équipement roulant sur le terminal seraient électriques. Cet équipement est efficace sur le plan opérationnel comme sur celui de l'énergie et génère moins de bruits.</p> <p>La recharge de la plage en sédiment et la construction d'un brise-lame pour contrer l'érosion liée à cette même recharge ont soulevé un certain nombre de questionnements lors des audiences publiques mais également au sein du Forum des usagers de la Baie de Beauport (FUBB). Il s'agit d'une table de travail créée par l'APQ dans le cadre des activités de consultation et de participation des parties prenantes pour le projet Beauport 2020.</p> <p>Les travaux du FUBB auront permis à l'APQ d'envisager des solutions aux différents</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>défis liés à la mixité des usages dans le secteur. Un brise-submersible a même été envisagé et proposé aux membres. Il s'est avéré que cette solution ne tenait pas la route compte tenu des potentiels conflits avec certains sports nautiques et de l'impact visuel résiduel pour les baigneurs. Après plusieurs mois de travaux et d'analyse, l'APQ a pu conclure, suite à la lecture des différents mémoires et commentaires en lien avec les audiences, combiné aux travaux du FUBB, que la recharge en sédiment de la plage n'était pas une volonté ou du moins ne représentait pas une priorité exprimée par les parties prenantes consultées. De ce fait, la construction d'un brise-lame s'avérait non nécessaire.</p> <p>Suite à ce constat, la recharge de la plage et la construction d'un brise-lame ont été retiré du projet Beauport 2020. La question suivante a été abordée par l'APQ auprès du forum des usagers de la baie de Beauport; voulez-vous maintenir les activités du forum afin de bonifier le site et ses caractéristiques dans l'avenir, la réponse à été « oui ». Les travaux du forum se poursuivront en dehors du projet Beauport 2020.</p> <p>La nouvelle mouture du projet prévoit, lors de la construction, moins de camionnage dans la communauté puisque moins de pierres seront requises pour consolider l'arrière quai. La structure peut, en effet, avoir une capacité portante moindre pour l'entreposage de conteneurs, ce qui permet d'y utiliser les sédiments de dragage (les 220 000 m<sup>3</sup> qui devaient servir à la recharge et au reconditionnement de la plage seront utilisés pour remplir les 21 caissons du quai et n'auront pas à être disposés par camions hors de l'enceinte portuaire).</p> <p>La précision quant à l'exploitation commerciale liée au projet a permis de retirer l'option de construction d'un mur de palplanche dans l'arrière quai durant la construction pour permettre un usage rapide et partiel du terminal advenant un utilisateur pressé (dans le scénario hypothétique 1/3, 1/3, 1/3). Ceci entraine le retrait du battage fer sur fer occasionné par la construction du quai partiel en palplanches et vient conséquemment diminuer le dérangement par le bruit pour la</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>communauté.</p> <p>Dernier élément de nouveauté de la version précisée du projet; un mur de conteneurs végétalisé remplace le prolongement du talus végétal actuel. La hauteur requise du talus générerait une trop importante emprise au sol. Une présentation de ce que pourrait être le mur de conteneur est offerte aux membres. L'APQ précise qu'il s'agit d'une représentation conceptuelle qui sera travaillée de concert avec le Forum des usagers de la Baie de Beauport et les autres parties prenantes intéressées. Dans le concept présenté, le mur est divisé en trois sections. La section la plus au large est dite « passive », une autre « observatoire » (comporterait un mur d'escalade) et finalement une active (le plus près de la plage) comporterait des espaces locatifs ou ouverts à la communauté. Le concept n'est pas définitif et il sera bonifié avec les commentaires, recommandations et préoccupations qui seront acheminés à l'APQ.</p> <p>L'équipe de projet en est présentement à réviser les effets initiaux de l'étude d'impacts environnementale en fonction des précisions apportées, incluant la mise à jour des études sectorielles lorsque requise, de façon à générer les réponses adaptées auprès de l'ACEE.</p> <p>Le cahier de réponses devrait être déposé auprès de l'ACEE en avril. L'ACEE mettra le document en ligne pour consultation durant une période de 30 jours et déterminera s'il y a lieu d'avoir une deuxième ronde de questions, d'une troisième, etc. jusqu'à ce que l'ACEE dépose son document de rapport préliminaire sur lequel la population pourra se prononcer dans le cadre d'une troisième occasion de consultation. Le rapport final sera déposé à la ministre qui pourra accepter, refuser, ou accepter avec conditions le projet. L'échéancier serait possiblement une mise en chantier en fin 2019 pour une mise en exploitation en fin 2020 ou premier tiers de 2021. L'APQ précise que ça demeure une hypothèse compte tenu du processus en cours.</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<p>QUESTIONS</p> <p>Représentante du CRE – CN : Quelle sera la proportion de transbordement de navire à navire, est-ce qu’il y a changement par rapport au scénario initial?</p> <p>R : Les conteneurs seraient acheminés au port par bateau. Toutefois, en ce qui concerne la manutention terrestre il a été estimé pour le moment que la répartition serait de l’ordre de 85 % par train pour ce qui transite vers l’ouest et 15 % par camionnage pour une clientèle plus locale.</p> <p>Représentant du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste : Comment le nouveau scénario d’exploitation amènerait-il plus de retombées économiques puisqu’il y a moins de personnel impliqué et moins d’infrastructures impliquées?</p> <p>R : L’étude en lien avec les impacts économiques a été revue en fonction des précisions apportées au projet. Le cahier de réponses en fera mention. Le modèle d’affaires est aussi plus efficace pour l’exportation, en plus de permettre une diversification bonifiée des revenus. Par ailleurs, le conteneur nécessite une technologie très avancée pour une efficacité dans la manutention, donc des emplois de pointe.</p> <p>Représentant du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste : D’où vient l’idée du mur de conteneurs?</p> <p>R : C’est un concept européen vu au Havre à port 2000, mais aussi au Festival de Rio, et il est proposé par l’entreprise VLAN. Les études démontrent jusqu’ici que pour les écrans sonores les effets sont potentiellement concluants.</p> <p>Représentant du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste : Pouvez-vous détailler les inconvénients du nouveau scénario d’exploitation?</p>				

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>R : Il faut raffiner la modélisation de la manutention de conteneurs sur le bruit, d'où le choix, à priori, d'équipements électriques. Cela dit, l'essentiel des mesures de la proposition originale est maintenu. Aussi, sur la plage, le phénomène d'érosion est maintenu, mais le Ministère de Pêche et Océan Canada a convenu que le gros de l'érosion était fait en grande partie. Le MPO peut mieux composer avec l'érosion résiduelle actuelle que la recharge initialement proposée.</p> <p>Représentant du conseil de quartier vieux Limoilou : Quel est le danger lié aux matières dangereuses?</p> <p>R : Selon une étude menée par Transport Canada chez les ports canadiens qui manutentionnent des conteneurs, environ 97 % des marchandises qui transitent par conteneur sont des biens de consommation courants. Moins de 3 % des marchandises sont considérées parmi la liste des matières dangereuses. Il y a plusieurs niveaux en lien avec la dangerosité des marchandises. On retrouve par exemple sur cette liste le lave-glace, les bonbonnes de propane pour le BBQ, etc. Cela dit, le travail de collaboration avec la sécurité civile demeure. Les conteneurs de matières dangereuses sont identifiés, traités de manière particulière sur le bateau comme dans le terminal. Des protocoles très stricts doivent être respectés. Au Port de Québec, les banques MIDI sont mises à jour, chaque jour, par les opérateurs. Le service de capitainerie est disponible pour soutenir les équipes d'interventions des pompiers.</p> <p>Représentant du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire : La présentation d'aujourd'hui livre un portrait très différent de ce que vous aviez présenté pour l'avenir de Beauport 2020. 2 volets. En cas d'insuccès du modèle d'affaires, qu'arrive-t-il de l'affectation du terrain?</p> <p>R : Contrairement au vrac solide, dont les perspectives de croissance peuvent s'avérer variables lorsque l'économie des pays importateurs de matières premières est vacillante, le conteneur est un marché lié à la consommation domestique pour</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>lequel les perspectives sont très bonnes. Le risque est très faible. Dans l'éventualité où un jour il faille envisager autre chose qu'un Terminal de conteneur, un PEPC serait déclenché et la population serait informée lorsqu'un nouveau projet se présenterait.</p> <p>Représentant du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire : En cas de succès grandiose quelles sont les possibilités?</p> <p>R : La capacité maximale est estimée à 500 000 conteneurs par année. Beauport 2020 est la dernière option de développement portuaire sur la rive nord et on ne peut pas s'éloigner trop de la ligne de quai (en profondeur de terrain) pour des raisons d'efficacité opérationnelle. Sur la rive sud, l'APQ possède une option d'achat sur 5 ans des terrains destinés anciennement au projet de Rabaska à Lévis Est. Tout est à y faire, le quai et les connections routières et ferroviaires (pas d'étude). C'est un geste pour l'avenir que l'APQ a fait par cette option d'achat.</p> <p>Représentant du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire : Quel sera le revêtement du sol?</p> <p>R : De l'asphalte parce que ça ne génère pas de poussière et cela facilite les opérations.</p> <p>Représentante du conseil de quartier de Maizerets : Elle demande des précisions sur les proportions exactes de conteneurs manutentionnés par camion. Est-ce qu'il s'agit bien de 15 % de 500 000?</p> <p>R : Non. Les estimations représentent entre 75 et 100 camions de plus par jours. Actuellement il y aurait environ 300 camions par jour. Dans l'éventualité où il s'agit d'alléger les bateaux seulement, il n'y a très peu ou pas de camion du tout. Mais le tout sera précisé de meilleure façon dans le cahier de réponses qui sera déposé à l'ACÉE.</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Représentante du conseil de quartier de Maizerets : Est-ce que la gare de triage aura la capacité nécessaire?</p> <p>R : Au moment où l'on se parle, les indicateurs démontrent que la capacité est là. Les études sur le trafic routier et le ferroviaire sont en révision actuellement et ce, depuis les précisions apportées au projet. Ces dernières seront déposées avec le cahier de réponse à l'ACÉE.</p> <p>Présidente du CVAP : Pour le camionnage, avez-vous pensé à une route dédiée?</p> <p>R : Pour la construction, oui. C'est plus facile. Par la suite, en mode d'opération, cela dépendra de la destination. L'enjeu économique demeure. Les études sur le trafic routier sont en révision actuellement et ce, depuis les précisions apportées au projet. Ces dernières seront déposées avec le cahier de réponse à l'ACÉE.</p> <p>Présidente de l'arrondissement de la Cité-Limoilou : Relativement aux livraisons spécifiques, j'imagine que c'est réalisable d'avoir un contrôle sur les fournisseurs de service. Est-ce qu'on peut avoir des précisions sur les impacts de l'absence de brise-lame et le mouvement de sable? Concernant la végétalisation des conteneurs, avez-vous des cas de succès répertoriés? Elle cite l'exemple du mur rouillé du bâtiment de Cousineau jouxtant l'escalier haute ville / basse ville qui était sensé être végétalisé.</p> <p>R : Il faut absolument une structure pour maintenir le sable avec la recharge. En ne faisant pas de recharge, le MPO est à l'aise à ce qu'il n'y ait pas de brise-lame car l'érosion de la plage actuelle s'est en grande partie déjà réalisée avec les années. Pour la végétalisation du mur, on prévoit une implantation sur 5 ans et un entretien des structures. Des études sont en cours à cet effet.</p> <p>Représentante de la division qualité du milieu Ville de Québec : Avez-vous produit</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>une estimation de l'augmentation du nombre de trains?</p> <p>R : Le représentant de l'APQ n'a pas ces données pour l'instant, ça sera dans le cahier de réponse.</p> <p>Représentante de la division qualité du milieu Ville de Québec : Le mur semble haut, est-il possible de retirer des étages?</p> <p>R : Il y a trois étages de haut pour égaliser le talus actuel. L'équipe étudie la possibilité de faire un dégradé vers l'extrémité pour atténuer l'impact visuel lorsque le regard porte au large. Les conteneurs (20 X 8,5 pieds) seront pleins (terre ou sédiments, contaminé ou non selon les études techniques) pour absorber le son et éviter d'en faire des cages de résonance.</p> <p>Présidente du CVAP : Quel sera l'impact visuel?</p> <p>R : L'impact visuel du Terminal de conteneur devrait être peu visible de la plage, des simulations visuelles sont en cours pour mieux l'apprécier. De certains endroits de la ville on verra le terminal. Côté cour, il y a un espace important entre le mur et les conteneurs de l'autre côté, il y a la gare de triage entre les deux.</p> <p>Représentante du CRE - CN : Est-ce qu'il y a un changement de gestion avec les sédiments contaminés?</p> <p>R : L'encapsulation est toujours à l'étude, mais le scénario présenté à l'ACEE porte sur une exportation par camionnage. L'APQ a toujours le désir de disposer de ces sols contaminés sur le site autant que possible.</p> <p>Les échanges se terminent à 20 : 09.</p> <p>La firme Tact quitte et laisse des documents de consultations papier. Le document</p>		<p>Secrétaire</p>	

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>en ligne est un PDF éditable et l'APQ reçoit les commentaires jusqu'au 12 mars. .....</p> <p>Le représentant de l'APQ aborde maintenant une présentation de 20 minutes sur les recours collectifs suite au dépôt par les parties, auprès du juge, du fondement des défenses. Les avocats des deux parties ayant déposé leurs preuves au tribunal, il est donc maintenant possible de les communiquer.</p> <p>La date du procès (probablement 2019) n'est pas encore fixée. Les expertises de part et d'autre seront complétées à l'automne 2018.</p> <p>Le représentant de l'APQ présente des extraits des conclusions tirées de ces expertises.</p> <p>Les membres du CVAP posent des questions et expriment des commentaires relativement aux objets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition d'objectifs dans la recherche de données</li> <li>• Méthodes analytiques et instrumentation déployées sur le terrain.</li> <li>• Recherche d'efficience économique multisectorielle.</li> <li>• Valeur de l'opinion d'experts</li> </ul> <p>Les copies des documents ne sont pas remises mais comme elles sont disponibles au greffe on peut les considérer de notoriété publique.</p> <p>Représentante substitut du conseil de quartier vieux Limoilou : Ce sont des opinions d'experts, pas nécessairement des faits. Dans un recours collectif, il faut démontrer faute, préjudice et lien de causalité. Afin d'avoir une idée le moins biaisée possible, il faudrait inviter l'autre partie. L'APQ précise que c'est pour cette raison qu'elle a pris soin de mentionner, en début de présentation, qu'elle ne présentait aux membres aujourd'hui que les conclusions des experts qui seront exposées lors du procès.</p>	<p>Valider la disponibilité au greffe et se renseigner sur les coûts associés.</p>		<p>Non défini.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Représentant du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire : On peut aussi demander les documents déposés par le recours collectif.</p> <p>Représentant du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste : Le propre d'un recours collectif est que le nombre d'indemnisés est déterminé par la cour et peut varier.</p> <p>.....</p> <p>L'APQ qui accueille un nouveau client (Ferrailleur) manutentionné par un même opérateur avec les mêmes mesures d'atténuation, celle-ci avait été questionnée par la présidente sur l'impact d'une hausse du camionnage dans le quartier, le représentant de l'APQ devait documenter la question et en faire un suivi.</p> <p>Il appert donc que, puisqu'il s'agit du même opérateur, QSL, dans les mêmes installations, cela impliquant les mêmes mesures d'atténuation que pour la manutention de la marchandise du le ferrailleur se situant déjà sur place, AIM. Il n'y aurait aucune augmentation de camions liés à cette arrivée.</p> <p>Les utilisateurs VOPAK et IMTT Québec Inc. (les citernes blanches (IMTT) et grises (VOPAK) aux sections 50 et 51) manutentionnent des produits de vrac liquides (produits chimiques (IMTT) et pétroliers (VOPAK)) qui entrent principalement par bateau et sortent notamment par camion. Ils sont responsables d'une part importante de l'augmentation avec 300 camions.</p> <p>.....</p> <p>Relativement au tableau sommatif des requêtes et réponses avec ses suivis adressées par le CVAP à l'APQ en 2013. Le représentant de l'APQ mentionne que les documents avaient été déposés lors d'une rencontre du CVAP au soin de la présidente, en format papier et via une clé USB. Qu'il n'y avait alors pas eu d'échanges de documents via courriel avec Mme Corneau, la secrétaire du CVAP à l'époque. Les collègues du représentant de l'APQ qui ont travaillé à la rédaction des</p>	<p>Mettre en forme un tableau de requêtes à l'intention de l'APQ.</p> <p>Mettre à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</p> <p>Mettre à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Au plus tôt.</p> <p>Pour la prochaine rencontre</p> <p>Pour la prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>documents déposés par l'APQ à l'époque ne travaillent plus pour l'APQ à ce jour, le tableau et ses réponses ne sont pas traçables.</p> <p>Il a donc été convenu de mettre en forme le tableau consigné au compte rendu à l'hyperlien suivant : <a href="http://cvap.quebec/wp-content/uploads/2015/04/2013-12-03_CR_CVAP.pdf">http://cvap.quebec/wp-content/uploads/2015/04/2013-12-03_CR_CVAP.pdf</a> pour un faire une nouvelle version de travail.</p> <p>.....</p> <p>Lors de la prochaine rencontre, le représentant de l'APQ propose de faire la présentation des données économiques sous-tendant l'actuel scénario d'exploitation de Beauport 2020 et de son terminal de conteneur. Le CVAP avait fait mention d'intérêts à cet égard. Cette présentation pourrait prendre environ 30 minutes.</p> <p>.....</p> <p>Lors de la prochaine rencontre, le représentant de l'APQ annonce qu'une autre présentation de 30 minutes pourrait porter sur un nouveau projet. Cela est conditionnel à ce qu'un embargo sur les communications soit levé par l'utilisateur concerné.</p>			
<b>6. Suivi d'information du MDDELCC</b>				
	<p>20 : 45</p> <p>Mme Plante présente le suivi des évènements. Le 25 janvier a été signalé de l'oxyde de fer sur les glaces du fleuve. L'équipe d'urgence environnement est déployée.</p> <p>Il s'agit d'un bris d'équipement dû au gel (évènement ponctuel) et contrôlé.</p> <p>Mme Plante signale que, depuis le 14 février, le gouvernement du Québec est en prépublication de diverses révisions de règlements, dont le RAA, mais qu'il s'agit surtout de modifications de concordance en raison de la modernisation de la LQE.</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>La modernisation touche beaucoup le régime d'évaluation environnementale, de certification d'autorisation et de déclarations de conformités. En ce qui concerne le RAA, ce n'est que de la concordance.</p> <p>La présidente du comité demande, y a-t-il des nouveautés sur la révision de la norme nickel?</p> <p>Réponse : Non. Mme Plante se dit n'être pas au courant. Elle suggère de s'en informer auprès de Mme Christiane Jacques, directrice aux politiques de qualité de l'air.</p> <p>Relativement aux données et au tableau de dépassement du critère de la norme Ni, elle demande au secrétaire de vérifier le contenu de ses courriels, car M. Bonin aurait transmis les informations. Pour obtenir le graphique, elle demande d'aller l'extraire à même le site du ministère, la version la plus récente s'y trouverait. Pour obtenir des commentaires relativement à l'interprétation des données, il faut adresser des demandes spécifiques au ministère.</p> <p>Le représentant du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire lui mentionne pourtant que le prédécesseur de l'équipe Lapierre-Bonin remettait une mise à jour des données accompagnée de son commentaire lors de chaque rencontre.</p>	Le secrétaire doit faire la vérification.	Secrétaire.	Avant la prochaine rencontre.
<b>7. Suivi d'information DSPublique</b>				
21 : 00	Le représentant énonce que la situation est assez semblable à celle qui prévalait lors de la dernière rencontre. L'équipe travaille toujours aux 4 livrables prévus à l'entente pour le prochain échéancier. Il n'y a pas de nouveauté relativement au plan de communication.			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Le représentant confirme la possibilité d'une présentation lors de la prochaine rencontre, d'une durée approximative de 30 minutes.</p> <p>Le représentant du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire relate que la docteur Goupil-Sormany aurait présenté en décembre 2017 auprès du Comité de cohabitation Port-Communauté (CCCP), où il siège également, 2 documents sous le sceau de la confidentialité. L'un d'eux était, notamment, le tableau de travail des comités, non approuvé par les parties prenantes.</p> <p>Il demande d'envisager pour le CVAP le même type de présentation qu'a eu en décembre le CCPC et il aimerait que ces documents soient présentés.</p>	<p>Prévoir une présentation à l'ordre du jour en mars.</p> <p>Envisager une présentation similaire à celle du CCPC de décembre</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Représentant de la DSPublique</p>	<p>Pour la prochaine rencontre.</p> <p>Non – défini.</p>
<b>8. Plan d'action</b>				
	<p>Bien que le plan de travail soit un point statutaire, il est proposé de le retirer de l'ordre du jour et de l'y ramener aux trois mois seulement à compter du moment où les règlements auront été revus et validés.</p>	<p>Prévoir à l'ordre du jour lorsque les règlements auront été revus et validés.</p>	<p>Secrétaire</p>	<p>Lorsque les règlements auront été revus et validés.</p>
<b>9. Correspondances reçues</b>				
<p>Il n'y a aucune correspondance à présenter</p>				
<b>10. Fréquentation du site Internet</b>				
	<p>Le secrétaire présente le relevé statistique. Les membres demandent de cesser l'impression des statistiques de fréquentation du site Internet et de simplement les partager par courriel aux membres</p>	<p>Acheminer les statistiques par courriel</p>	<p>Secrétaire.</p>	<p>Lors du prochain rapport et les</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	dorénavant. Ils seront néanmoins consignés pour rapport sommatif dans le bilan annuel.			suivants.
<b>11. Autres sujets</b>				
21 : 12	<p>La représentante de la division Qualité du milieu de la Ville de Québec et argentièrre du CVAP informe les membres qu'un bilan doit être présenté au SCN avant la fin du mois de février. La formule sera la présentation du Bilan de Juin 2017 accompagné des factures de secrétariat, de la facture de la firme UNIK ainsi qu'un sommaire des réunions des derniers mois. Elle et le secrétaire veilleront à produire les documents et à les acheminer.</p> <p>La question se pose; redemande-t-on un financement et si oui il faudrait y travailler, elle et la présidente du CVAP. Elle rappelle qu'il y a en plus du 10 000 \$ du SCN, 15 000 \$ de la division de la qualité du milieu. Les deux Mme Verreault s'entendent pour communiquer entre elles la semaine prochaine.</p>	<p>Produire les documents et les acheminer au SCN.</p> <p>Communication entre la représentante de la division qualité du milieu et la présidente.</p>	<p>Représentante de la division qualité du milieu et le secrétaire.</p> <p>Représentante de la division qualité du milieu et la présidente.</p>	<p>Lendemain.</p> <p>Semaine suivante.</p>
<b>12. Date de la prochaine rencontre</b>				
	Le 22 mars aura lieu la prochaine rencontre régulière, à 18 : 30, les suivantes seront à 19 : 00.	Faire parvenir la convocation et les invitations électroniques.	Secrétaire.	Avant la prochaine rencontre.
<b>13. Fin de la rencontre</b>				
	La rencontre est levée à 21 h 20.			